

# RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA COMMISSION PARITAIRE NATIONALE EMPLOI ET FORMATION DE LA FÉDÉRATION DES ESH

SEANCE DU Mercredi 9 Décembre 2015

## Collège Salariés

### Présents

Sébastien GACHE, CFDT, Titulaire  
Antonio MARTINS, CFDT, Suppléant  
Patrice PICAUD, CFE-CGC, Suppléant  
Jocelyne SYLVA-MENDY, CFE-CGC, Titulaire  
Jean-Louis DUMAS, CGT, Titulaire  
Jean-Yves HALGAND, SNPHEM UNSA, Titulaire  
Béatrice BAURAIN, SNPHEM UNSA, Suppléante  
Brigitte LAUMIER, CGT, Suppléante  
Patricia CAMPIN CGT-FO  
Cynthia DUBOIS, CFTC, Suppléante  
Stéphane DUBOS, CFTC, Titulaire  
Chantal JOUANNEAUX, CGT-FO, Titulaire

### Absents excusés

## Collège Employeurs

Marie Hélène POISSON-HARDUIN  
Odile LE VEN  
Philippe DE NIJS  
Nicolas MULLER  
Philippe VAREILLES  
André INDIGO  
Didier POUSSOU

Sébastien COLIN  
Valérie FOURNIER  
Christine JUILLAND  
François MELIN  
Jean-Claude QUEMIN

Armelle LE GRAND, secrétaire de la CPNEF et Directrice du Pôle Ressources Humaines  
Julien MESTRE, Chargé de développement RH

Ouverture des travaux à 10h00 sous la présidence de Monsieur Philippe DE NIJS.

Il a été décidé d'un commun accord entre les représentants des délégations salariés et employeurs ce qui suit :

### **1. Validation du relevé de décisions de la séance du 3/11/2015**

Cf. annexes 1 et 2

**Décision des membres de la CPNEF :** le relevé de décisions est validé à l'unanimité.

### **2. Préparation de la négociation « formation professionnelle » pour la branche des esh**

Cf. annexes 3

Les membres de la délégation Salariés souhaitent aborder le financement de la politique formation avant l'examen du projet d'accord.

Les membres de la délégation Employeurs proposent une contribution conventionnelle de 0,20% qui permettrait de multiplier par quatre le fonds paritaire, et permettrait également de développer une véritable politique de branche.

La délégation salariés accueille favorablement cette proposition et souhaiterait que ce budget soit augmenté de 0,05% si l'intégralité du fonds est utilisée.

Plusieurs remarques sont formulées sur le projet d'accord et feront l'objet d'aménagements qui seront proposés avant les fêtes de fin d'année à la délégation Salariés.

### **3. Critère Uniformation de professionnalisation**

Julien Mestre commente la note d'Uniformation sur les consommations 2014 et 2015, et il informe la délégation Salariés qu'il est proposé un taux de contrat de professionnalisation à 15€ et pour la période de professionnalisation à 20€.

Il est décidé que ces montants seront repris dans l'accord formation.

### **4. AFPOLS – Présentation de l'offre de formation**

Franck Martin et Hélène LABOUR présentent l'offre de formation de l'AFPOLS et reviennent sur les enjeux liés à la réforme de la formation professionnelle :

- La certification devient un élément important de l'activité de l'AFPOLS.
- Les formations qualifiantes et/ou certifiantes sont un élément majeur de la réforme de la formation professionnelle

Dans ce cadre, il devient essentiel que l'AFPOLS travaille en étroite collaboration avec la Fédération des esh.

### **Information**

Remise du Cahier Repères aux membres de la délégation Salariés